NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201701 - Les Aravis

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201701

1.3 Appellation du site
Les Aravis

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
04/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2006

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 25/01/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/08/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022796330

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,55111°

Latitude : 45,9675°

2.2 Superficie totale

8890,7 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74045	BOUCHET-MONT-CHARVIN
74080	CLUSAZ
74089	CORDON
74136	GRAND-BORNAND
74159	MAGLAND
74160	MANIGOD
74196	NANCY-SUR-CLUSES
74221	REPOSOIR
74256	SALLANCHES
74167	VAL DE CHAISE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 *Landes alpines et boréales*		247 *(2,78 %)*		G	B	C	B	B
6150 *Pelouses boréo-alpines siliceuses*		13 *(0,15 %)*		G	C	C	B	C
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		1476,9 *(16,58 %)*		G	A	C	B	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		84,2 *(0,95 %)*		G	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	333,9 *(3,75 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		1,2 *(0,01 %)*		G	B	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		165,3 *(1,86 %)*		G	B	C	C	C
6520 *Prairies de fauche de montagne*		16,3 *(0,18 %)*		G	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		11 *(0,12 %)*		G	B	C	B	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		1162,6 *(13,05 %)*		G	A	B	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		408,6 *(4,59 %)*		G	A	C	A	A
8240 *Pavements calcaires*	X	323,3 *(3,63 %)*		G	B	C	B	B

9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		242,3 *(2,72 %)*		G	B	C	B	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		44,7 *(0,5 %)*		G	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		112,5 *(1,26 %)*		G	A	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	12,3 *(0,14 %)*		G	B	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		565,1 *(6,34 %)*		G	A	B	B	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		8,2 *(0,09 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	B	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	M	D			
I	1059	*Maculinea teleius*	p	3	3	localities	P	M	C	C	C	C
I	1061	*Maculinea nausithous*	p	4	4	localities	P	M	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	C	M	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Rana temporaria*			i	P		X	X		X	
I		*Parnassius apollo*			i	P	X		X		X	
I		*Somatochlora alpestris*			i	P						X
M		*Capra ibex*			i	P		X	X		X	
M		*Rupicapra rupicapra*			i	P		X	X		X	
M		*Lepus timidus*			i	P		X	X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	25 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N19 : Forêts mixtes	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	50 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Cette longue chaîne des Préalpes du nord, allongée suivant un axe NNE-SSW, présente d'importants sommets, entaillés par des " combes " très encaissées orientées NW-SE.
Le massif des Aravis est un massif à dominante karstique formée par l'épaisse couche sédimentaire caractéristique des chaînes subalpines. L'empreinte glaciaire y est omniprésente. L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager.
Le site proposé couvre la totalité de la chaîne des Aravis depuis au nord la vallée de l'Arve jusqu' au sud, la vallée de la Chaise.
Le périmètre de ce site a exclu les domaines skiables existant sur les communes de la Clusaz et Manigod, et en particulier la zone du col des Aravis.
Essentiellement représentatifs des zones de végétation subalpine et alpine, les milieux naturels des Aravis sont riches, variés et particulièrement bien conservés. La végétation, calcicole dans son ensemble du fait de la nature dominante du substrat, présente cependant des enclaves silicicoles et acidophiles.

Vulnérabilité
: La vulnérabilité du site peut résider dans:
- La fréquentation d'été (randonnée) et d'hiver (raquettes, ski de randonnée)
- La proximité immédiate des domaines skiables
- La régression de l'activité pastorale et forestière
- L'équipement potentiel de certains secteurs (remontées mécaniques, câbles divers...).

4.2 Qualité et importance

Le site proposé comprend essentiellement :
- différents faciès de pelouses et de landes subalpines et alpines, soit climaciques, soit d'origine pastorale.
- des formations végétales associées aux milieux rocheux (dalles calcaires lapiazées, falaises , éboulis...)
- quelques milieux forestiers (pessières subalpines et forêts de pins de montagne)
- quelques zones humides et quelques lacs d'altitude.

Il comporte au moins 18 habitats naturels d'intérêt communautaire.

Le Lynx d'Europe semble fréquenter ce site, ainsi que deux papillons de l'annexe II de la directive Habitats : l'Azuré de la sanguisorbe et l'Azuré des paluds.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	G02.02	Station de ski		O
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G02.02	Station de ski		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Adresse : 4 rue du Pré de Foire 74230 Thônes

Courriel : patrimoines@ccvt.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201701
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523671/2011-document-d-objectifs-natura-2000-les-aravis-fr8201701-fr8212023

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

La conservation de la plupart des habitats naturels ou espèces présentes sur le site s'avère parfaitement compatible avec les pratiques en usage sur le massif.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

- éviter la fermeture des milieux, notamment pelouses et landes
- aider au maintien des activités pastorales et forestières favorables à la conservation des milieux
- prévoir si nécessaire la restauration de certains milieux
- réfléchir à une éventuelle gestion de la fréquentation touristique estivale sur les quelques rares points de concentration (ex : Lac des Confins).

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- Contrats Natura 2000, notamment pour les milieux forestiers
- Mesures agri-environnementales, type CAD (contrat d'agriculture durable) notamment pour l'entretien des alpages et des quelques prairies ou landes
- Conventions de gestion.